

Besançon, le septembre 2020



Circonscription de
BESANCON 4
26 avenue de l'observatoire
25030 BESANCON CEDEX

Tel : 03 81 65 48 81
Mail : Ce.ienb4.ia25@ac-besancon.fr

Mesdames les Directrices
Messieurs les Directeurs
Mesdames et Messieurs les Enseignants
des écoles de la Circonscription

A émarger par

- Le directeur / La directrice
- TOUS les enseignants y compris les enseignants spécialisés du RASED
- Le psychologue scolaire
- Les compléments de service
- Les enseignants brigades rattachés à l'école

NOTE DE SERVICE N°2

FONCTION	NOM	EMARGEMENT	FONCTION	NOM	EMARGEMENT

RASED et Pôle Ressource au service de la réussite des élèves

1. RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés)

L'objectif de l'école est de développer les potentialités de tous les élèves, de les conduire à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en assurant pour chacun d'entre eux les conditions de réussite.

L'aide apportée par l'enseignant au sein de sa classe, avec l'appui de l'équipe pédagogique, peut ne pas suffire pour certains élèves en difficultés. L'intervention des enseignants spécialisés et des psychologues du RASED prend alors une place fondamentale et assure une autre réponse, élaborée en équipe, aux difficultés qu'éprouvent certains élèves.

[La circulaire n°2014-107 du 18-08-2014, B.O. n° 31 du 28 Août 2014](#), conforte les missions des personnels spécialisés du RASED et précise de quelle façon l'aide et le suivi des élèves rencontrant des difficultés persistantes ou la prévention de ces situations, doivent être organisés.

« Dès qu'un élève rencontre une difficulté dans ses apprentissages scolaires, une aide lui est apportée. »

« Les enseignants spécialisés et les psychologues scolaires apportent l'appui de leurs compétences aux équipes pédagogiques pour les accompagner dans l'aide aux élèves. [...] Ils accompagnent les équipes enseignantes pour l'élaboration de réponses adaptées aux besoins des élèves, la construction de situations d'enseignement qui tiennent compte des stratégies d'apprentissage des élèves en difficulté et pour la mise en œuvre de pratiques pédagogiques qui favorisent la réussite de tous les élèves. »

« Les maîtres E sont mobilisés au terme d'une série d'aménagements pédagogiques et d'actions de soutien menées par l'enseignant de la classe en appui de l'équipe pédagogique du cycle. Il apporte une aide aux élèves qui ont des difficultés avérées à comprendre et à apprendre dans le cadre des activités scolaires. Il accompagne les élèves en grande difficulté vers la prise de conscience et la maîtrise des attitudes et des méthodes de travail qui conduisent à la réussite et à la progression dans les savoirs et les compétences, toujours en visant un transfert de cette dynamique d'apprentissage vers la classe. »

La réponse aux difficultés repérées pourra donc être de diverses natures : aide à la conception des actions quotidiennes en classe, aide à la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée, aide au travail en équipe, prise en charge dans la classe ou suivi plus individuel si nécessaire. **La co-intervention, au sein de la classe, en grand groupe, demeure une action à retenir de façon prioritaire quand une prise en charge s'impose. Elle doit en être de toute façon la composante majeure.**

De façon à renforcer la cohérence et la continuité pédagogiques, **un projet d'aide spécialisé, rédigé par le maître E et proposé aux enseignants**, doit préciser les objectifs visés, la démarche envisagée, l'estimation de la durée de l'action et les modalités d'évaluation de sa mise en œuvre.

Un support de demande à communiquer aux maîtres E est nécessaire avant toute prise en charge : il convient de le renseigner avec précision, temps important du processus, occasion d'analyse et de mise en perspective. **Aucune prise en charge ne peut être engagée sans cette demande écrite remise au RASED.**

Vous trouverez les coordonnées des membres du RASED de chaque secteur en annexe 1 de ce document (page 4) et le plan de pilotage du RASED par période en annexe 2 (page 5).

2. Pole Ressource

Le Pôle Ressource de la circonscription regroupe tous les personnels qui peuvent être sollicités pour répondre aux demandes d'aide, aux besoins d'avis complémentaires émanant d'un enseignant ou d'une école (conseillers pédagogiques, membre du RASED, directeurs d'école...) ; il se réunit quatre à cinq fois dans l'année.

Il définit des objectifs prioritaires et des modalités d'aides à apporter aux équipes : accompagnement, formation, outils d'évaluation, renfort pédagogique direct ou à distance, outils et ressources. L'expertise croisée permet aux membres du Pôle Ressource de repérer et d'analyser, dans la vie des classes et des écoles, un certain nombre d'obstacles ou de points d'appui plus difficiles à percevoir par une analyse moins plurielle ; leur vision territoriale permet également de dépasser les effets de « norme locale ».

Les directeurs d'école déchargés les jours de réunion peuvent rejoindre le Pôle Ressource pour éventuellement évoquer une problématique difficile à gérer seul en interne dans leur école, propre à leur école et pour participer aux échanges, dans lesquels leur expertise sera convoquée, que ce soit dans le cas de situation impliquant leur établissement ou un autre. Ils sont priés de bien vouloir se signaler au secrétariat de la circonscription de leur intention de participer aux travaux du Pôle Ressource.

Il est bien entendu que la nature et le contenu des échanges demeurent confidentiels et ne doivent être en aucun cas partagés.

L'équipe de circonscription est membre de droit du Pôle Ressource. Les Conseillers pédagogiques et l'IEN restent à votre disposition pour aider à la gestion des situations pour laquelle vous demandez aide ou conseils. Notre présence en équipe éducative est fréquente et permet, après une préparation rigoureuse, de proposer des solutions d'ordre divers aux personnes impliquées ou à impliquer. Il convient de ne pas attendre qu'une cristallisation excessive s'installe pour définir ensemble des modalités d'accompagnement nécessaires, évitant souvent des conflits et une réelle souffrance partagée tant par les élèves que leurs parents ou les enseignants.

Après concertation des membres du pôle ressource, l'I.E.N. arrête l'organisation générale des actions de prévention et des aides spécialisées dans la circonscription ainsi que les priorités d'action du RASED. Un bilan est régulièrement conduit.

Accueil d'un(e) AESH

Le directeur(trice) réunit l'enseignant(e) et l'AESH nouvellement nommé(e) pour leur communiquer le PPS de l'enfant et définir clairement ses missions et son rôle.

En cas de difficultés, il est possible de faire appel à un membre du Pole Ressource (Maitre E, psychologue, conseiller pédagogique) pour échanger avec l'enseignant(e) et l'AESH.

ANNEXE 1 : Pole Ressources- Membres du RASED, référents MDPH, infirmières et médecins scolaires.

Secteur de collège	Ecole	Maître E	Référent	Ecole	Psychologue
SAINT-VIT	SAINT-VIT	Emmanuelle BIDAINE Ecole J. Abbans SAINT-VIT 03.81.87.75.15 Emmanuelle.bidaine@ac-besancon.fr	Hélène MALGOUYRES 03.81.61.20.86 Helene.malgouyres@ac-besancon.fr	SAINT-VIT	Christine ROMANZINI Ecole R Roussey SAINT-VIT 03.81.87.75.72 Christine.orsat@ac-besancon.fr
	RPI ROSET FLUANS OSSELLE ROUTELLE			RPI ROSET FLUANS OSSELLE ROUTELLE	
	TORPES			TORPES	
	BOUSSIERES			BOUSSIERES	
	DANNEMARIE			EI MERCEY LE GRAND	
MARNAY	EI MERCEY LE GRAND	Amélie BARTHOD MICHEL Ecole de RECOLOGNE 03.81.58.18.52 amelie.barthod-michel@ac-besancon.fr	Hélène MALGOUYRES 03.81.61.20.86 Helene.malgouyres@ac-besancon.fr	RPI LAVERNAY LANTENNE VERTIERE	Claudine SCHOTT Ecole de FRANOIS 03.81.59.90.84 Claudine.schott@ac-besancon.fr
	E.I. BERTHELANGE			RPI LAVERNAY LANTENNE VERTIERE	
	RECOLOGNE			E.I. BERTHELANGE	
	EMAGNY			E.I. BERTHELANGE	
POUILLEY LES VIGNES	CHEMAUDIN	Eric MAILLARD Ecole de PELOUSEY 03.81.58 02 66 Eric.maillard@ac-besancon.fr	Hélène MALGOUYRES 03.81.61.20.86 Helene.malgouyres@ac-besancon.fr	RECOLOGNE	Claudine SCHOTT Ecole de FRANOIS 03.81.59.90.84 Claudine.schott@ac-besancon.fr
	FRANOIS			CHEMAUDIN	
	SERRE LES SAPINS			FRANOIS	
	RPI NOIRONTE AUDEUX CHAUCENNE			SERRE LES SAPINS	
	PELOUSEY			RPI NOIRONTE AUDEUX CHAUCENNE	
	POUILLEY LES VIGNES			PELOUSEY	
E.I. VILLERS BUZON	POUILLEY LES VIGNES				
CHATILLON LE DUC	LES AUXONS	Madeleine GENESTIER AL AABQARY École de DEVECEY 03.81.56.89.95 Madeleine.genestier@ac-besancon.fr	Sylvie MASSON 03.81.65.48.71 Sylvie.masson1@ac-besancon.fr	E.I. VILLERS BUZON	Géraldine BLONDEAU Ecole de DEVECEY 03.81.60.28.50 Geraldine.blondeau@ac-besancon.fr
	CHATILLON LE DUC			DANNEMARIE	
	CUSSEY S/L'OGNON			EMAGNY	
	DEVECEY			LES AUXONS	
	GENEUILLE			CHATILLON LE DUC	
	VIEILLEY			CUSSEY S/L'OGNON	
	DEVECEY				
	GENEUILLE				
	VIEILLEY				

Infirmières :

Giraudot Isabelle isabelle.giraudot@ac-besancon.fr : secteur plv + Lavernay + Recologne + Emagny + Mazerolle
 Marion Bénédicte benedicte.marion@ac-besancon.fr : secteur St Vit
 Laurence Levy laurence.levy@ac-besancon.fr : secteur Chatillon

Médecins scolaires :

Cf. Mail du 10 septembre.

ANNEXE 2 : plan de pilotage du RASED par période.

Septembre – octobre 2020
<ul style="list-style-type: none">◆ Prise de contact avec les équipes enseignantes.◆ Aide à l'analyse des difficultés et à la mise en place des PPRE. Les écoles prioritaires sont définies en concertation avec l'IEN après observation croisée du contexte.◆ Participation au premier conseil de cycle, et identification des besoins des équipes principalement dans les apprentissages fondamentaux : au vu de la situation sanitaire particulière, être vigilant par rapport aux élèves qui ont été fragilisés par la période de confinement.◆ Observation des classes où sont identifiés des élèves très fragiles (au vu du travail de l'année précédente) et proposition de modalités des actions de soutien à retenir.◆ Participation au Pôle Ressources : analyse des demandes en concertation de réseau et en réunion de pilotage IEN/RASED (Les écoles prioritaires sont définies en concertation avec l'IEN après observation croisée du contexte).◆ Réponses aux demandes d'aide selon diverses modalités (conseils, ressources, prise en charge des élèves).◆ Aide à la passation des évaluations diagnostiques dans les classes de CP et CE1 (classes à deux niveaux prioritaires).◆ Instruction des dossiers MDPH, en lien avec les deux référentes.
Novembre – décembre 2020
<ul style="list-style-type: none">◆ Rencontres avec les familles.◆ Réponses aux demandes d'aide selon diverses modalités (conseils, ressources, prise en charge des élèves).◆ Participation au Pôle Ressources.◆ Aide à la rédaction et à la mise en œuvre de PPRE.◆ Bilan intermédiaire de l'aide organisée et réflexion pour envisager la suite dans l'année (Toute prise en charge trop longue interroge la pertinence des choix effectués).◆ Recensement des élèves en admission EGPA.◆ Début de la constitution des dossiers CDOEA et ULIS. Instruction des dossiers MDPH, en lien avec les deux référentes.
Janvier – février 2021
<ul style="list-style-type: none">◆ Constitution pour communication des dossiers MDPH, CDOEA.◆ Aide à la rédaction et à la mise en œuvre de PPRE.◆ Participation au Pôle Ressource.◆ Réponses aux demandes d'aide selon diverses modalités (conseils, ressources, prise en charge des élèves).◆ Repérage des élèves pour lesquels une mesure de maintien pourrait être envisagée. Ce dispositif devant rester exceptionnel, les enseignants du RASED seront associés étroitement à la réflexion et à la réponse pédagogique devant être apportée à cette période de l'année.◆ Instruction des dossiers MDPH, en lien avec les deux référentes.

Mars – avril 2021

- ◆ Anticiper, en fin de CM1, les difficultés des élèves pour envisager les dossiers CDOEA : prévenir les familles pour leur expliquer. Organiser si besoin des visites de SEGPA.
- ◆ Aide à l'élaboration des dossiers de demande d'orientation en EGPA.
- ◆ Participation aux conseils de cycle réservés à la progression des élèves (maintiens ou passage anticipés) avant la réunion du Pole Ressource.
- ◆ Participation au Pôle Ressources : étude des demandes de maintien (En maternelle, seuls les enfants ayant un dossier MDPH sont susceptibles d'être maintenus), et des demandes d'orientation spécifique.
- ◆ Réponses aux demandes d'aide selon diverses modalités (conseils, ressources, prise en charge des élèves) dans le cadre du pôle ressource de la circonscription.

Mai - juin – juillet 2021

- ◆ Anticiper, en fin de CM1, les difficultés des élèves pour envisager les dossiers CDOEA, prévenir les familles pour leur expliquer. Organiser si besoin des visites de SEGPA.
- ◆ Réponses aux demandes d'aide selon diverses modalités (conseils, ressources, prise en charge des élèves).
- ◆ Participation au Pôle Ressources.
- ◆ Bilan d'activité à rédiger.

Je vous remercie toutes et tous pour votre engagement sans faille au service de tous les élèves qui nous sont confiés. La réussite de tous est bien en nos mains.

Signé : Bruno Heurteaux